

WARAA

Les Vainqueurs

**BOTRE Dable, Docteur
es-lettres avec mention
Très Honorable**
Assurer le développement
harmonieux et intégral du
peuple Mamprusi du Togo
et du Ghana à travers la culture



Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 24 Avril 2014 N° 027 - Prix 250 F CFA

27 avril 1960 – 27 avril 2014



54 ans de gestion du pays par les togolais :

Sommes-nous maître de notre destin ?

Ministère des transports:

Des mesures pour éviter des accidents mortels, mais...



**Lancement des
cantines scolaires en
faveur des élèves des
milieux défavorisés**

**Le gouvernement s'engage
dans l'amélioration
de la scolarisation à
travers l'alimentation
scolaire**

Le projet FNFI dans sa phase opérationnelle
Lancement samedi prochain du produit APSEF



**Festivités marquant le 54^{ème} anniversaire
de l'indépendance du TOGO**

**L'UFC appelle à un grand meeting
d'information et de sensibilisation
le dimanche prochain**



Dans quelques jours, les togolais vont célébrer le 54^{ème} anniversaire de l'accession de leur pays à la souveraineté internationale. Des manifestations diverses sont prévues à travers le pays, notamment le grand défilé militaire, des matchs de football ainsi que des meetings politiques...

**Changement à la tête du Conseil
National des Patrons de Presse**

**Jean Paul AGBO A. succède
à Jacques DJAKOUTI**



Présentation de la procédure import conteneur « complet » Le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo rentre dans la phase opérationnelle

La Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Mme LEGZIM BALOUKI, le Contre-amiral Fogan ADEGNON, Directeur Général du Port Autonome de Lomé, les Commissaires des Douanes et des Impôts à



l'Office Togolais des Recettes (OTR) et d'autres acteurs ont assisté le 17 avril dernier à la présentation de la procédure import conteneur « complet ». Avec cette présentation, le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (GUCE) est entré dans sa phase opérationnelle. La Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE) à travers le consortium Bureau Veritas Bivac / Soget qui est chargé de la mise en place et l'exploitation du GUCE a par cette présentation

du 17 avril dernier informé les différents acteurs impliqués sur la première phase de la mise en œuvre de ce Guichet. Cette phase porte sur la procédure import conteneur « complet ». Madame la Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, LEGZIM BALOUKI, n'a pas manqué à cette occasion d'exprimer sa satisfaction et celle du gouvernement sur les respects des procédures dans la mise en œuvre du Guichet Unique et invité tous les acteurs à s'impliquer pour la réussite

de cette entreprise. Les différents acteurs connaissent désormais les grandes étapes de la procédure import conteneur « complet ». Cette séance d'information va donc, faire place à la formation des partenaires du GUCE, le lancement du pilote, la montée en charge et la Généralisation. Selon le SEGUCE, Cet exercice sera répété pour chaque phase à savoir l'import conteneur global, l'import conventionnel et vrac, les hydrocarbures etc. Le gouvernement dans le souci d'améliorer la sécurité et l'efficacité des

procédures de dédouanement tout en apportant des solutions innovantes pour sécuriser, automatiser et optimiser les procédures de la communauté du commerce extérieur a initié le GUCE. Dans sa phase effective, il permettra de simplifier les procédures de formalités pour l'entrée, la sortie ou le transit des marchandises, d'instaurer un environnement favorable à la compétitivité des opérateurs économiques des places portuaires et de réduire les coûts et délais de réalisation des opérations commerciales et logistiques. Entre autres, le GUCE contribuera à l'amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique portuaire, l'accélération du passage de la marchandise grâce à l'automatisation des procédures et l'amélioration de la transparence dans les relations Entreprises-Administrations. Bref, le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo veut assainir le climat des affaires et réduire les tracasseries douanières.

Suite à la p 6

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

AGBEDANOU Essivi

REDACTION

Ezi Akoma
W. Maléki
Achile

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Service Action
00228 22-61-35-60

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez
votre journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin : 22-21-25-01

CHU Campus : 22-25-77-68

22-25-47-39

22-25-78-08

Commissariat Central : 22-21-28-71

Sûreté Nationale : 22-22-21-21

Pompiers : 118 ou 22-21-67-06

Gendarmerie (Secours et assistance

172 ou 22-22-21-39

Police secours 117

27 avril 1960 – 27 avril 2014

54 ans de gestion du pays par les togolais : Sommes-nous maître de notre destin ?

Le 27 avril prochain tout le peuple togolais fêtera le 54^e anniversaire de son indépendance. Au-delà d'un simple anniversaire, les togolais doivent se demander si le départ des colons blancs a permis une réelle prise en main des affaires de l'Etat par l'élite togolaise pour jeter les bases du développement au profit des populations. Certains pessimistes pensent même que la décolonisation a été inutile pour bon nombre d'Etats africains car les colons blancs ont été tout simplement remplacés par les colons noirs plus impitoyables pour leur peuple. Certains vont jusqu'à soutenir que les guerres fratricides tribales qui se produisent sur le continent auraient pu être évitées si les colons blancs avaient continué à régenter l'Afrique.

Pour ce qui concerne le Togo, il n'y a pas lieu de nous focaliser sur ce qui n'a pas marché. Nous devons regarder l'avenir en face et attaquer avec courage les défis du développement. Au plan économique, beaucoup de progrès ont été réalisés ces dernières



années grâce notamment aux travaux d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires.

Le réseau des télécommunications a été renforcé et modernisé. De courageuses réformes structurelles de l'économie et des finances ont été engagées et soutenues par les partenaires au développement.

Au plan social, beaucoup de mesures ont été prises en faveur

de la santé, de l'éducation sans oublier les chantiers d'adduction d'eau potable pour les populations rurales. Malgré ces efforts, beaucoup reste à faire car la pauvreté n'a pas vraiment reculé. 60% de nos compatriotes vivent encore sous le seuil de pauvreté avec moins d'un dollar (500 FCFA) par jour. Au plan politique, un saut patriotique doit être fait pour normaliser totalement la situation. Les cicatrices de

l'assassinat du premier président Sylvanus Olympio ne se sont pas encore totalement refermées. Les frustrations nées du long règne de Gnassingbé Eyadéma persistent. La transition actuelle exercée par le président Faure pour rompre avec un passé musclé et instaurer une véritable société démocratique n'est pas bien comprise par tout le monde.

Ceux qui avaient des privilèges et bri-

maient les autres impunément ont du mal à comprendre la nouvelle vision du président Faure. Ces anciens reprochent aussi à la nouvelle génération de s'être enrichie de façon exagérée en un si laps de temps.

L'opposition aussi très faible, minée par ses divisions est incapable d'exploiter les failles du camp au pouvoir pour constituer une alternative crédible. Mais l'espoir est là et beaucoup de compatriotes commencent à comprendre que le vrai combat, c'est celui du développement, c'est celui pour la satisfaction des besoins essentiels de l'homme, se nourrir correctement, bien se soigner, se loger etc...

Il y a 54 ans donc, les colons blancs sont partis mais les exigences d'un monde devenu un village planétaire, nous ramènent ces mêmes blancs sous l'habit des experts, consultants et autres assistants techniques pour nous «accompagner» dans nos projets de développement.

W. Maléki

Ministère des transports :

Des mesures pour éviter des accidents mortels, mais...

Trop c'est trop. Après le grave accident qui a occasionné 47 morts à Talo, le ministre des transports et son collègue de la sécurité ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Ils viennent de prendre un arrêté interministériel pour s'attaquer à la racine du mal.

Désormais, le port

du casque est obligatoire, la ceinture de sécurité est exigée, le téléphone au volant est prohibé. Pour les longs voyages, il est interdit aux véhicules gros porteurs de rouler entre 18H 30mn et 5H 30mn du matin. Bref toute une batterie de mesures pour tenter de freiner ce bilan macabre.

Au-delà de ces me-

ures prises sous l'effet de la colère et de l'exaspération, les deux ministres ont-ils les moyens de faire mettre en application ce qu'ils ont décidé ?

Prenons par exemple le problème de port de casque dans la ville de Lomé. Il est établi aujourd'hui que plus de 250 mille taxis motos circulent à Lomé. Même

si l'on déversait 2000 policiers à Lomé, ils ne pourraient imposer le port de casque sans la volonté de ces conducteurs de taxis motos. L'interpellation des contrevenants ne doit pas se faire par sondage mais elle doit être systématique. Et dans la pratique quotidienne, les conducteurs de taxis motos n'ont pas peur des poli-

ciers. Les policiers qui sont déployés à chaque carrefour sont apparemment sans armes; ce qui fait que personne n'a peur d'eux, l'uniforme ne suffit plus.

Pour les longs voyages, si les gros porteurs ne doivent désormais rouler que le jour, ne risque-t-on pas de créer trop d'embouteillage sur

Suite à la p 5 3

BOTRE Dable, Docteur es-lettres avec mention Très Honorable Assurer le développement harmonieux et intégral du peuple Mamprusi du Togo et du Ghana à travers la culture

Le département de Lettres-Modernes à la FLESH (Faculté des Lettres et Sciences Humaines) à l'Université de Lomé vient de s'enrichir d'un nouveau Docteur. Il s'agit de M. BOTRE Dable, diplomate de formation et littéraire qui a soutenu sa thèse de Doctorat le samedi 19 avril 2014 à l'auditorium de l'Université de Lomé. Pendant une vingtaine de minutes, l'impétrant a livré une prestation magistrale qui lui a valu le grade de Docteur es-Lettres, option Lettres-Modernes, spécialité Littérature orale avec la mention Très Honorable. Le jury de cette thèse de soutenance était composé des Professeurs Philippe Lébéné BOLUVI (Président de Jury), Kazaro TASSOU et Koudjoukalo TCHASSIM du Togo et Pierre MADEHOUEGNON du Bénin.

Portée sur le thème « Aspect de la tradition orale chez les Mamprusi, analyse morphologique et sémantique des Toponymes et des anthroponymes », cette



thèse insiste sur les valeurs culturelles et traditionnelles du peuple Mamprusi qui se retrouve aussi bien au Togo qu'au Ghana. En choisissant de travailler sur ce thème, le diplomate BOTRE veut ériger l'outil culturel en sous-bassement d'un développement intégral d'un même peuple séparé par les frontières artificielles. Il s'inscrit ainsi dans ce

nouvel élan de la diplomatie active insufflé par Robert DUSSEY, Ministre des Affaires Etrangères du Togo, sous la haute impulsion du Chef de l'Etat Faure E s s o z i m n a GNASSINGBE.

« Vous n'êtes pas sans savoir que lorsque deux peuples existent, deux peuples coexistent et vivent ensemble, il y a toujours des conflits. Ce

n'est pas ça l'essentiel, mais l'essentiel c'est de leur faire comprendre qu'ils ont intérêt à vivre ensemble, à travailler ensemble et à œuvrer de concert pour le développement harmonieux et surtout intégral de leur zone respective », a expliqué M. BOTRE avant d'ajouter : « J'ai choisi de travailler sur ce sujet car c'est la politique que prône le gouvernement

togolais à savoir mettre en œuvre les valeurs culturelles de chaque peuple mais aussi valoriser ce que nous avons déjà. Les Mamprusi se retrouvent aussi bien au Togo qu'au Ghana. Il fallait voir dans quelle mesure on pourrait rapprocher ces deux peuples, leur permettre de comprendre que la cohésion pacifique est nécessaire, ce que d'ailleurs prônent les deux chefs d'Etat ». M. BOTRE a produit, sous la direction du Professeur Kazaro TASSOU, un document qui sert dorénavant de fond culturel pour tous ceux qui désirent s'instruire sur la culture Mamprusi. Après cette soutenance, M. BOTRE Dable projette la traduction de sa thèse en anglais pour la mettre à disposition des Mamprusi du Ghana. Son objectif qui est celui d'assurer l'entente et la cohésion de ce peuple pourrait ainsi être atteint. « L'objectif, c'est de rapprocher les peuples et de les emmener à vivre ensemble sans heurt », a-t-il conclu.

Jack NUKUNU

Lancement des cantines scolaires en faveur des élèves des milieux défavorisés Le gouvernement s'engage dans l'amélioration de la scolarisation à travers l'alimentation scolaire

Le gouvernement a choisi de faire de l'alimentation scolaire un facteur essentiel d'amélioration des conditions d'étude des élèves et de leur maintien dans le système scolaire. Pour cette raison, il a lancé officiellement le mardi 22 avril dernier les cantines scolaires à travers

le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. C'est le village de Gapé Wonougba dans la préfecture de Zio qui a abrité la cérémonie de lancement de ce programme en présence de diverses personnalités dont la ministre en charge de la

promotion de la femme, Mme Ahoefa DEDE-EKOUE, les députés de la localité et les partenaires techniques et financiers du Togo. Le projet de cantines scolaires en faveur des élèves des zones pauvres et défavorisées est une composante du Projet de développement communautaire.

En s'y lançant, le gouvernement vise la réduction de la vulnérabilité des communautés pauvres en expérimentant des mécanismes de protection sociale. Dans le souci de prendre en compte un nombre important de bénéficiaires, le gouvernement pour le compte de cette année 2014, a décidé de

prendre en compte environ 30934 élèves des cours primaires et préscolaires répartis sur 149 écoles et avec une somme de 1 milliard de francs CFA. La Banque Mondiale pour aider le gouvernement à bien poursuivre ce projet lui a accordé un financement de 7,1 millions de

Suite à la p 7 4

Présentation de la procédure import conteneur « complet » Le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo rentre dans la phase opérationnelle

Suite de la p 2

Principales étapes de traitement d'une importation dans le guichet unique portuaire

La rencontre du jeudi 17 avril entre la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE Togo) et ses partenaires a porté sur la procédure import conteneur « complet ». Au cours de cette rencontre, le SEGUCE a présenté les différentes étapes de cette procédure qui vont de la prévision d'escale du navire à la sortie définitive du conteneur.

1-La prévision d'escale

Le représentant de l'armateur du navire se connecte au GUCE et y crée l'escale du navire attendu au port de Lomé autrement appelé « Annonce de Transport Physique ». Il indique les caractéristiques du navire, les données générales, le manutentionnaire, les agents maritimes concernés, les ports d'escale touchés directement et les dates de

desserte, les postes à quai.

2-L'annonce de la marchandise

L'agent consignataire transmet le plus tôt possible dans le GUCE le manifeste des marchandises à décharger. Il demande l'envoi vers SYDONIA qui confirme l'intégration. Le GUCE le met à disposition de toutes les structures abonnées.

3-Arrivée du navire

L'autorité portuaire a reçu la prévision d'escale du navire du GUCE, elle indique l'arrivée et le départ de la rade et l'arrivée à quai.

4-Le constat de déchargement (VAQ)

Au fur et à mesure des opérations de déchargement, le manutentionnaire transmet vers le GUCE les constats de Vue A Quai (VAQ) des marchandises. Il enregistre la fin des opérations de déchargement.

5-Le Bon A Délivrer commercial (BAD)

Le transitaire se porte réclamateur des marchandises pour le compte de l'importateur chez le consignataire, c'est l'échange de connaissance.

Le consignataire lui donne le Bon A Délivrer dans le GUCE.

6- La déclaration en douane

La déclaration est saisie dans SYDONIA par le commissionnaire agréé en douane. L'avis d'enregistrement de la déclaration en douane est transmis au GUCE au moment de sa validation et de sa liquidation par SYDONIA (BAED).

7-L'émission des factures (DFU : Document de Frais Unique)

Les enveloppes des factures des structures émettrices représentées dans le GUCE sont générées automatiquement dans le Document de Frais Unique. Les factures sont complétées, vérifiées et émises par chacune des structures émettrices. Le DFU prend le statut « émis » dès que toutes les factures sont émises. Le transitaire commissionnaire agréé en douane reçoit une notification via son adresse électronique. Il

peut consulter le DFU à tout moment dans le GUCE. Les deux banques reçoivent instantanément les fichiers comportant l'ensemble des factures.

8-Le Paiement du DFU

Le commissionnaire agréé en douane paie son DFU à l'une des caisses mise en place à cet effet par UTB ou ECOBANK. Il peut donner les instructions de règlement depuis son bureau. La banque notifie le GUCE du paiement du DFU qui passe en statut OK.

9-Identification du transporteur (BACT : Bon A Charger Transporteur)

Le transitaire identifie le transporteur autorisé à prendre livraison du conteneur, et à pénétrer dans les installations portuaires. Il renseigne également l'immatriculation du véhicule et de la remorque ;

10-Le Bon A Sortir (BAS) et la sortie des marchandises

Le Bon A Sortir est authentiquement généré par le GUCE dès que les conditions requises sont

réunies : Vu à quai, BAD, BAED, DFU OK, BACT. Un message est automatiquement envoyé au manutentionnaire l'autorisant ainsi à délivrer les marchandises au transporteur. L'entrée du transporteur sera autorisée par les agents du port si le BAS et son identification figurent dans le GUCE. Ce contrôle offre un double avantage : fluidité et sécurité de la gestion des entrées/sorties. Le manutentionnaire délivre les marchandises après contrôle du BAS dans le GUCE et transmet le constat d'enlèvement. Un dernier contrôle sera réalisé dans le GUCE par les agents de la Douane et du PAL aux postes de sortie. Ils constatent la sortie effective via le « Mouvement de Sortie ». Cette dernière étape marque la fin du processus et permet de générer des statistiques sur les temps de passage au Port Autonome de Lomé.

Jack NUKUNU

Le projet FNFI dans sa phase opérationnelle Lancement samedi prochain du produit APSEF

En prélude au lancement du tout premier produit « Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) », un point de presse a été organisé par les cadres du Fonds National de la Finance Inclusive hier mercredi au siège de cette institution à Lomé.

Dans une déclaration liminaire Monsieur Yves GNABA, Directeur des Opérations de partenariat au FNFI, a indiqué que l'APSEF s'inscrit dans la dynamique du lancement du FNFI qui est un instrument de résolution

de la question de l'exclusion financière au Togo. «Le programme APSEF... entend impacter 300.000 personnes durant cette année 2014», a-t-il laissé entendre. Monsieur Yves GNABA a aussi rappelé le mode opératoire du fonds qui est celui du « faire faire ». Pour lui, les Prestataires de Services Financiers (PSF) seront les acteurs clés de mise en œuvre effective du FNFI. L'APSEF s'attaque à la grande pauvreté ou aux personnes vulnérables. Il s'agira pour ces personnes, porteuses des AGR (Activités Génératrices de Revenus), de se consti-



tuer en groupes solidaires de 4 à 6 personnes pour bénéficier de prêts à concurrence de 30.000 fca par personne et à un taux d'intérêt bonifié de 5% l'an sur

toute l'étendue du territoire.

Pour le lancement officiel de ce premier « bébé » du FNFI le 26 avril prochain, le Directeur des Opérations de Partenariat annonce la

signature des conventions avec les 18 Institutions de Micro Finance retenues par appel d'offre selon la procédure d'attribution des marchés publics et des opérations pilotes de prêts octroyés aux groupes solidaires déjà identifiés par les IMF partenaires.

D'autres produits viendront dans les mois à venir compléter la gamme des produits du fonds afin de répondre valablement au problème de la pauvreté.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Football petits poteaux

Mercure d'Alogavi enlève le trophée de la 2^{ème} édition du tournoi de l'Amitié et de la Fraternité à Agbata Bas-Mono dans la préfecture des Lacs

Démarrée le 25 Décembre 2013 avec 12 équipes, la 2^{ème} édition du tournoi de l'Amitié et de la fraternité initiée par ADOUVI Didace a connu son apothéose le 20 Avril dernier avec la grande finale. Pendant 4 mois, les amoureux du ballon rond se sont retrouvés autour d'un seul objectif qu'est la participation des jeunes au développement de la localité d'Agbata Bas-Mono. 12 au départ ; elles ne seront que 4 équipes à se retrouver dans le carré d'AS de ce tournoi. Il s'agit de Mercure fc d'Alogavi, AJTP d'Aného, FC Mono d'Agbat bas-Mono et Dabrun Fc de

Dagué. A l'issue des demi-finales Mercure Fc et Fc Mono se sont retrouvés en finale. Une finale jouée dimanche sous les regards du préfet des Lacs Akouété Edan, du chef canton d'Agbodrafo Togbui Assiakoley Mensah, du chef du village d'Agbata Allaglo Togbui Togouna Allaglo, du promoteur Didace Adouvi et d'un public qui a fait nombreux le déplacement. Après 90 min de jeux, c'est la formation de Mercure Fc qui a su tirer son épingle du jeu en l'emportant sur un score de 2 buts à 1 devant FC Mono.

«Le tournoi de l'Amitié et



de la Fraternité est organisé sur un terrain petits poteaux afin d'attirer l'attention des autorités des lacs sur l'absence d'un véritable terrain de football à Agbata Bas. Et à travers l'engouement et

la mobilisation autour de cette organisation qu'on puisse nous trouver ce terrain dont la jeunesse a besoin pour ses activités» a déclaré le promoteur Adouvi Didace qui se dit également satisfait

du bon dénouement de cette 2^{ème} édition. Mercure Fc Vainqueur du tournoi a reçu des mains du préfet, un trophée, une enveloppe, un jeu de maillots, des médailles et des ballons. Le 2nd prix a été remis au capitaine de FC Mono par le chef canton d'Agbodrafo, des médailles et ballons ont été distribués aux autres acteurs qui ont participé à la réussite de ce tournoi par Togbui Allaglo, Togbui Gagban et Togbui Yovo. D'ores et déjà la prochaine édition est lancée.

JAMES

Lancement des cantines scolaires en faveur des élèves des milieux défavorisés Le gouvernement s'engage dans l'amélioration de la scolarisation à travers l'alimentation scolaire

Suite de la P4

dollars US. Ce financement va prendre en compte à partir de septembre prochain 166 écoles. Ce qui porte le nombre d'écoles bénéficiaire à 315 pour 67774 élèves sur le plan national.

D'après les explications de la coordinatrice du Programme de Développement Communautaire (PDC), la sélection des écoles suit des critères comme le niveau de pauvreté du canton, à l'éloignement des habitations, au taux de déperdition scolaire, à l'état des infrastructures scolaires, au taux de fréquentation etc. « En plus de contribuer à l'accès à l'éducation dans la perspective d'une scolarisation universelle à l'horizon 2015, l'alimentation



scolaire constitue aussi un moyen de protection sociale pour les enfants qui sont dans les zones vulnérables. Le gouvernement conscient de cet enjeu n'a pas manqué d'inscrire cette problématique dans la stratégie nationale de protection sociale. », a affirmé Mme Victoire Tomégah Dogbé, Ministre du développement à la Base, de l'Artisanat de la Jeunesse et de

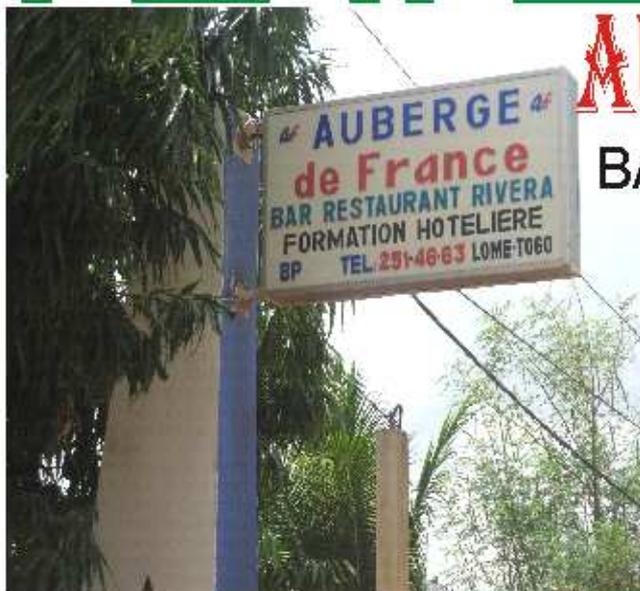
l'emploi des Jeunes. Pour sa collègue en charge de la promotion de la femme, la ministre Ekoué-Dédé, ce projet permet d'accélérer l'éducation des filles qui est une préoccupation. Il est également une opportunité d'emploi pour les femmes.

Démarré à titre pilote en 2008 dans 92 écoles et avec un effectif de 18 000 écoliers, les cantines scolaires sur le



PDC se sont étendues à 256 écoles avec 61 000 écoliers bénéficiaires entre 2012 et 2013. Une étude réalisée en 2010 sur les cantines scolaires du PDC, a permis de constater une augmentation d'effectif de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7,5% dans les non bénéficiaires. Il y a également une augmentation de 12,6% de filles contre 6,8% des garçons. Le relèvement

du taux d'abandon scolaire est de 0,9% dans les écoles bénéficiaires contre 1,4% dans les non bénéficiaires. Ces résultats encouragent le gouvernement à étendre progressivement ce projet pour atteindre le maximum d'écoliers. Ces résultats encouragent alors le gouvernement et ses partenaires à aller de l'avant.



AUBERGE DE FRANCE

BAR RESTAURANT-TRAITEUR
RIVIERA

Avec connexion WIFI

- Chambres climatisées et ventilées
- Formation hôtelière
- Pisséria et crèmerie

Agoé Cacavéli face à la réserve de la gendarmerie
non loin de l'ancien Bar Caméléon



Tout le confort à la hauteur de vos désirs



Un Parking automobile spacieux et bien sécurisé

Cadre idéal pour vos randonnées d'affaires et de loisirs

L'Auberge de France : un bout de paradis pour votre épanouissement

Info line : 22-51-46-63/90-12-11-71/91-21-41-58/91-62-03-76/90-03-60-60

Site web : www.aubergedefrance.gao.tg

05 BP : 88 LOME - TOGO

Pour vous, nous ne comptons pas le temps